

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 4 avril 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

#### **2018 V. 103 Vœu relatif à la promotion du street art féminin.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant le vœu des élus du groupe Radical de Gauche, Centre et Indépendants de septembre 2014 adopté à l'unanimité, prévoyant 200 lieux réservés au street art à Paris ;

Considérant le rapport de l'UNESCO sur l'égalité des genres, le patrimoine et la créativité, qui démontre la nécessité d'approfondir le débat, la recherche et la sensibilisation pour l'égalité des droits, les responsabilités et opportunités pour les femmes et les hommes, filles et garçons dans le domaine du patrimoine et de la créativité ;

Considérant que le développement du street art constitue une opportunité pour le rayonnement culturel, artistique, touristique, urbain de Paris, ainsi qu'une démarche d'embellissement de certaines rues de notre ville et de lien entre les habitants ;

Considérant que le street art doit être valorisé, et s'intégrer au mieux à la vie de nos quartiers, dans le respect de l'espace public et profiter aussi bien aux artistes féminins que masculins ;

Considérant que les femmes dans le street art et plus largement dans les arts urbains, bien que présentes, sont encore sous représentées et trop peu connues ;

Considérant que dans le street art comme dans la culture et dans tous les secteurs professionnels où elles sont sous-représentées ou moins visibles les femmes doivent être encouragées et soutenues pour gagner en visibilité et en notoriété ;

Considérant que le street art est un élément d'appropriation de l'espace public par les citoyens et que la Ville s'est engagée dans la réappropriation de l'espace public par les Parisiennes et les Parisiens ;

Laurence GOLDGRAB, Buon TAN et les élus du groupe RG-CI,

Proposent :

- que la Ville de Paris s'engage dans une campagne de promotion du street art féminin.

